

XVII

D'après l'ordre de ses Supérieurs, elle rédige ses mémoires et ses admirables maximes.

La vénérable Mère semblait avoir accompli tous les desseins de Dieu sur elle : son Institut était en pleine voie de prospérité ; diverses missions avaient été établies : celles de la Pointe-aux-Trembles, de Lachine, de la Montagne, de Champlain, de la Sainte-Famille, de Québec et de Château-Richer ; les Règles venaient d'être approuvées par l'Ordinaire. Mais pour qu'il ne manquât rien à son Institut, il fallait encore que la Fondatrice laissât par écrit les vues sublimes que Dieu lui avait communiquées et les circonstances merveilleuses de sa vocation.

Pour contraindre l'humilité de sa servante à ce sacrifice, Dieu permit qu'une sorte d'obligation de conscience et un ordre de ses supérieurs lui en fissent une nécessité. Ces pages qu'elle traça à l'âge de soixante-et-dix-huit ans, sont, comme le testament spirituel qu'elle a légué à ses Filles bien aimées. Rien de plus sage, de plus pratique, comme on a pu le voir par les quelques extraits qui en ont été faits, que les maximes et les règles qu'elle développe dans un style simple, clair et énergique. Aujourd'hui encore, ce dépôt sacré est le trésor précieux où tous les membres de la Congrégation



Les Sœurs réunies en chapitre acceptent les Règles de leur Institut.

aiment à puiser, tant pour leur propre sanctification que pour la formation des enfants qui leur sont confiées.

On voit par ces écrits, que l'esprit de la vénérable Mère n'est autre que celui de l'Évangile : esprit d'humilité, de prière, d'obéissance, de charité, de zèle du salut des âmes ; esprit de désintéressement, de travail, de patience sans bornes, prenant sa source dans l'amour de Dieu et du prochain, se ravivant par l'espérance des biens éternels. " Accomplissons en toute chose, autant qu'il est en nous, disait-elle " dans l'ardeur de son zèle, le double commandement de la charité " envers Dieu et le prochain. Il faut qu'il occupe la première place ; " qu'il soit le commencement, le progrès et la fin de nos actions ; que " nous l'observions fidèlement et avec joie ; que nous le portions écrit

P
II
"
"
"
CO
CO
"